

III.

Van denzelfden aan denzelfde.

Messieurs. Avant hier j'estoi prest à prendre mon congé de Messieurs les Estatz de Brabant et de la Bourgeoisie de ceste ville apres la creation du Magistrat qui fust faicte dimenche, quand lesd.^s S.^{rs} Estatz menvoyerent aucuns deputez de leur part, pour me faire entendre les raisons, pour lesquelles ilz desiroyent que je fisse icy quelque sejour, m'alleguans plusieurs necesités qui se presentoient; sur quoy leur ayants monstré les lettres que Messieurs du Conseil d'Estat m'avoient escrites, par lesquelles il me rappellent de là, qu'ausli leur avoir remonstré les necesités qui sont en Flandre, resohurent d'envoyer Mes^{rs} Junius et d'Osmale, pour communiquer avecq vous, monf.^r le Prince d'Espinoy, Messieurs du Conseil d'Estat et mesf.^{rs} les quatre membres, pour en prendre une resolution pour les occurrences qui se presentent, s'uyvant quoy ilz s'acheminent présentement vers vous, pour avoir votre avis, lequel je vous prie me mander, et cependant je ne lairray de donner ordre à ce que je voy estre necesaire pardecà, mesmes pour la ville de Bruxelles, laquelle est menacée par l'ennemi. D'avantaige, à l'instant dudict affaire sont venus vers moy les deputez de Frize, envoyez pour asfister à l'assemblée des Estatz generaux, qui m'ont déclaré estre d'intention de retourner en
leurs

leurs pays, ayants entendu que je retournoy en Flandre, voyant bien que les aultres Provinces n'envoyeroient pas leurs députez, pendant qu'ils verroient que je feroi hors d'Anvers, lesquelz ayants entendu la resolution de ceulx de Brabant, se font resoluz d'attendre icy jusques à la response qui viendra de pardelà. Quant à moi, je suis dédié au service publicq, aussi je suis delibéré de suyvre ce qui sera trouvé estre le meilleur pour le bien du Pays. Cependant j'ay escrit aux Provinces, affin qu'elles avancent leurs deputez, car sans une bonne assemblée il ny a moien de donner ordre au redresfement de noz affaires. Je vous envoie la copie des lettres que Monsieur De la Garde m'escrit, par les quelles vous verrez, comment a succédé l'entreprise du Marquis de Berges et du Sr. de Haultepenne sur la Ville de Berges. Quant au fait d'Audenarde je suis marri que ceulx de la Ville se veullent opinastret à ne recevoir point plus grande garnizon; non pas Dieu mercy que je soy beaucoup esmeu de ce quilz semblent vouloir mespriser mon autorité (e), mais a raison

(e) De Heer van Mansart had op den eersten December twee benden paarden van den Prins van Oranje in Oudenaarden gebragt, meenende die door andere te doen volgen, maar de inwoners waren daarover ten hoogste verstoord, zij liepen te wapen, verdreven de ruiters, en noodzaakten den Gouverneur de wijk in het kasteel te nemen. Toen vinghen zij aan dit kasteel te beschieten, en dwongen zelsa

son que je craiñ quilz n'attirent l'ennemy a les assieger, quand il verra quilz font si bon marché de leur ville, laquelle ne se peut deffendre que par nombre de gens de guerre, et m'asfeure si l'ennemy la voioit bien fournie que jamais ne l'oseroit assaillir, et par ce moyen ayant tourné teste ailleurs, ilz feroient incontinent deschargez de la garnizon, aultrement je doubte fort que trop grand inconvenient n'en advienne à tout le pays, et pourtant je vous prie par tous moyens les induire à se bien pourveoir, car ils feront pour eulx et pour tout le pays. Sur ce, après m'estre affectueusement recommandé à voz bonnes graces, je prie-
ray Dieu,

Messieurs, vous maintenir en sa sainte garde.
d'Anvers ce vj^e jour de Decembre 1581.

Vre bien bon amy à vous faire
service,

Guill^e de Nassau. (S)

Bij-

Manfart de stad te verlaten. Door deze geestgesteldheid der inwoners viel de stad het volgende jaar in handen van Parma.

(S) Het opschrift was: Messieurs les Echevins et Conseil de la Ville de Gand,